

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
2 avril 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 28

Votants 29

OBJET :  
20. PLAN LOCAL  
D'URBANISME. 1<sup>ère</sup>  
RÉVISION ALLÉGÉE.  
MODIFICATION  
ZONAGE RUE DU  
DOCTEUR ROUSSEAU.  
BILAN DE LA  
CONCERTATION.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le 29-04-2021

ID : 059-115904004-20210408-290420



L'an deux mil-vingt-et-un, le huit AVRIL à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Etaient présents** : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. BAUDRY José – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëticia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSÉ** : M. LAPIERRE Julien donnant procuration à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 28 novembre 2019 a été prescrite la révision allégée n° 1 du PLU ayant pour objet de modifier le zonage (actuellement en A) d'une partie de la parcelle ZN 277, rue du Docteur Rousseau, afin de rectifier une erreur matérielle de zonage car les terrains ne sont plus occupés par l'agriculture (proposition de classement en zone UC).

Il expose que les personnes publiques associées ont reçu la notification de cette révision. La mise à disposition du public du dossier s'est déroulée du 4 janvier au 4 février inclus et n'a pas fait l'objet d'observation.

Le conseil municipal invité, à l'unanimité :

- arrête le projet de PLU,
- tire le bilan de la concertation.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.